



AG DE L'ED227

MNHN-SORBONNE UNIVERSITÉ

« SCIENCES DE LA NATURE ET DE L'HOMME : ÉVOLUTION ET ÉCOLOGIE »

4 JANVIER 2023

ORDRE DU JOUR

- Présentation de la nouvelle équipe
- Bilan 2021-2022
- Point sur le nouvel arrêté du 26 août 2022 modifiant l'arrêté du 25 mai 2016
 - Les RED et le comité de suivi de thèse (CSI)
 - Formations pour les encadrants
 - Le serment
- Evènements à venir
- Le déroulement du Concours 2023
- Questions diverses

LA NOUVELLE ÉQUIPE

DIRECTION DE LA DIREF

DIRECTION DU COLLÈGE DOCTORAL SU

EQUIPE DE DIRECTION DE L'ED



EQUIPE ADMINISTRATIVE



LA CONSEILLÈRE DE L'ED



VOS INTERLOCUTEURS PENDANT LA THÈSE

EQUIPE DE DIRECTION DE L'ED



LA CONSEILLÈRE DE L'ED



LES RÉFÉRENTES ÉGALITÉ



EQUIPE ADMINISTRATIVE



Demandes administratives
Déroulement des thèses
Missions, Manips, Données...
Situations conflictuelles
Doctorant.es ou encadrant.es en détresse



SERVICE MÉDICO-SOCIAL

Le SUMPPS
Les médecins
L'infirmière
La psychologue
L'assistante sociale

POINT HARCÈLEMENT



LE HARCÈLEMENT SEXUEL OU MORAL

Le harcèlement sexuel ou moral est un comportement imposé à une personne pouvant créer une situation qui rend insupportables les conditions de vie et d'études ou qui porte atteinte à la dignité. Il affecte la santé et les relations sociales et affectives des victimes. Ne restez pas isolé ou isolée, osez en parler.

+ sciences-mission-harcelement@listes.upmc.fr

- ✗ Proscrire les discours et gestes sexistes, sexuels ou même ambigus
- ✗ Ne pas donner de rendez-vous aux doctorant.es au domicile des encadrant.es
- ✗ Respecter l'intimité des doctorant.es pendant les missions
 - ✗ Ne pas proposer de dormir dans la même chambre
- ✗ Alerte si ces agissements sont portés à votre connaissance



DES QUESTIONS?

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE

- × 237 doctorant.es (167 MNHN et 60 SU)
- × 55 nouveau.elles inscrit.es
- × Parité : 85 hommes et 102 femmes
- × 11 thèses en cotutelle
- × 52 thèses soutenues en 2021-2022
- × 25 unités de recherche
- × 341 encadrants HDR
- × Nbre d'encadrements / HDR = 0.70

NOUVEL ARRÊTÉ

- × Mise en conformité par rapport à la LPR : Loi de Programmation de la Recherche notamment :
- × Le Contrat Doctoral de Droit Privé
- × Rattachement des UMR aux ED
- × Définition plus précise des missions du comité de suivi
- × Mise en avant de l'intégrité scientifique et de la science ouverte

LE CONTRAT DOCTORAL DE DROIT PRIVÉ

Les travaux de recherche peuvent également être accomplis dans des établissements publics industriels et commerciaux ayant des missions de recherche, dans des établissements privés de formation ou de recherche, des fondations de recherche privées, des entreprises privées et des administrations, sous la responsabilité d'un directeur de thèse rattaché à une école doctorale, ou dans le cadre d'une codirection.

RATTACHEMENT UNITÉ DE RECHERCHE

Une unité de recherche est rattachée à **une seule école doctorale**. Un rattachement à plusieurs écoles doctorales est également possible et donne lieu, le cas échéant, à la mise en place d'**une convention**.

COMITÉ DE SUIVI

Le comité de suivi individuel du doctorant assure un accompagnement de ce dernier pendant toute la durée du doctorat. **Il se réunit obligatoirement avant l'inscription en deuxième année et ensuite avant chaque nouvelle inscription** jusqu'à la fin du doctorat.

Au cours de l'entretien avec le doctorant, le comité évalue **les conditions de sa formation et les avancées de sa recherche**. Lors de ce même entretien, il est particulièrement vigilant à repérer **toute forme de conflit, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissement sexiste**. Il formule des recommandations et **transmet un rapport de l'entretien au directeur de l'école doctorale, au doctorant et au directeur de thèse**.

Dans la mesure du possible, le comité de suivi individuel du doctorant comprend **un membre extérieur à l'établissement**. Il comprend également **un membre non spécialiste extérieur au domaine de recherche (=RED)** du travail de la thèse. Les membres de ce comité ne participent pas à la direction du travail du doctorant. L'école doctorale veille à ce que **le doctorant soit consulté sur la composition de son comité** de suivi individuel, avant sa réunion.

LE COMITÉ DE SUIVI DE THÈSE

Un comité de suivi de thèse doit être mis en place chaque année **avant les congés d'été**

- ✗ La composition est définie avec l'accord du/de la doctorant.e
- ✗ Il doit OBLIGATOIREMENT comporter AU MOINS :
 - un RED
 - un expert scientifique de votre domaine et extérieur à l'établissement
 - les directeurices de la thèse

Objectifs :

- ✗ Aider le/la doctorant.e
- ✗ Faire le point sur l'avancée de la thèse, donner des conseils

LE RÔLE DES RED (REPRÉSENTANTS DE L'ED)

Un acteur important auprès des doctorants et de leurs encadrants

- ✗ Interlocuteur décentralisé des doctorants et encadrants
- ✗ Participe au CSI, rédaction du PV
- ✗ Conseil définition du plan de formation avec les doctorants
- ✗ Un des interlocuteurs possibles pour les thèses difficiles

- ✗ Participe au CSI, rédaction du PV
- ✗ Nouveaux doctorants : choix entre RED du labo et RED d'un autre labo

LE SERMENT

A l'issue de la soutenance et en cas d'admission, le docteur prête serment:

“ En présence de mes pairs. Parvenu(e) à l'issue de mon doctorat en [xxx], et ayant ainsi pratiqué, dans ma quête du savoir, l'exercice d'une recherche scientifique exigeante, en cultivant la rigueur intellectuelle, la réflexivité éthique et dans le respect des principes de l'intégrité scientifique, je m'engage, pour ce qui dépendra de moi, dans la suite de ma carrière professionnelle quel qu'en soit le secteur ou le domaine d'activité, à maintenir une conduite intègre dans mon rapport au savoir, mes méthodes et mes résultats. ”

A propos de l'intégrité scientifique et de l'éthique ...

LES FORMATIONS POUR LES ENCADRANTS

A propos de l'intégrité scientifique et de l'éthique ...

<https://www.hceres.fr/fr/annuaire-des-formations-doctorales-lintegrite-scientifique>

- ✕ MOOC Université de Bordeaux « Intégrité scientifique dans les métiers de la recherche »
- ✕ MOOC Université de Lyon « Ethique de la recherche »
- ✕ MOOC INRIA « Recherche reproductible : principes méthodologiques pour une science transparente »
- ✕ Formation Doctorale proposée par l'école des docteurs de Toulouse « Éthique de la recherche et intégrité scientifique »
- ✕ Ressources et modules vidéos "Les essentiels" de Poléthis, Université Paris-Saclay
- ✕ Ressources et support de formation du site des doctorants de l'Université Bretagne Loire : [ressource 1](#) / [ressource 2](#)
- ✕ Sessions et modules vidéos du Collège doctoral de Paris Sciences & Lettres
- ✕ Vidéos des Conférences proposées par le Collège doctoral de Sorbonne Université
- ✕ Séminaire « Ethique de la recherche et intégrité scientifique: principes et pratique » Observatoire de Paris
- ✕ Vidéo Journée d'accueil des Doctorants, Université Paul-Valéry Montpellier 3



DES QUESTIONS?

CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE 2022-2023

Mercredi 16 novembre 2022 : JAMUSE + célébration des nouvelles/aux docteur.es

Du 5 au 9 décembre 2022 : Journées IPOPP à Banyuls

Mercredi 4 janvier 2023 : AG de l'ED

Mardi 17 janvier 14h : Conseil de l'ED dédié au concours,

Mi-janvier : Appel à sujets pour le concours (retours pour le 28 février)

Election des nouveaux représentant.es des doctorant.es

Mardi 14 mars : 14 h Conseil de l'ED dédié à l'examen des sujets

Avril : Mise en ligne des sujets pour le concours

Mai : Candidature et sélection des candidats

Mai- Juin : CSI pour 2022-2023

3, 4 et 5 juillet 2023 : CONCOURS de l'ED

- ✗ Journées des étudiants du Muséum et des doctorants (MNHN et SU) de l'ED227:
Conférence par et pour les étudiants doctorants de l'ED (Date ?)
- ✗ Ma thèse en 180s (14 mars 2023)
- ✗ PIEDs (points d'information de l'ED) : 1x par mois en présentiel et visio, certains pour les doctorant.es/encadrant.es
 - Mardi 17 janvier 17h : PIED Valorisation des travaux de thèse
 - Le temps de travail
 - Les formations
 - Les inscriptions en thèse
- ✗ Cérémonie remise des diplômes en juin 2023
- ✗ Des sessions de travail avec la psychologue
 - Echanges sur le doctorat (pour les doctorant.es)
 - Echanges sur l'encadrement des thèses (pour les directeurices)
- ✗ Si possible : Lettres de Germaine (Newsletter)

TRANSHUMANCE

- ✗ Bourse aux courtes mobilités pendant la thèse
- ✗ Modalités : Répondre à un appel d'offre
- ✗ Plutôt en 2^{ème} année
- ✗ Appel quand les conditions permettront les missions
- ✗ Adaptation aux conditions sanitaires
 - But : faire connaître nos doctorants à l'international
 - Développer les collaborations





LE CONCOURS 2023

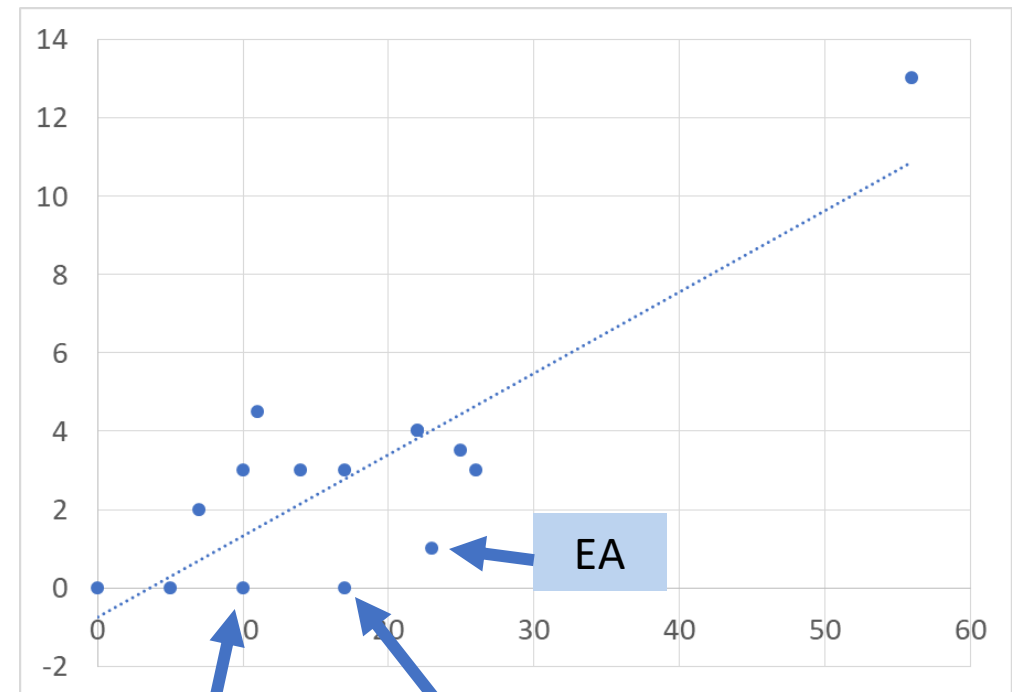
« SCIENCES DE LA NATURE ET DE L'HOMME : ÉVOLUTION ET ÉCOLOGIE »

3, 4 ET 5 JUILLET 2023

HISTORIQUE DE L'ATTRIBUTION DES CONTRATS MNHN

| | Nb HDR | CD obtenus |
|----------------|--------|------------|
| Phyma | 10 | 0 |
| MECADEV | 11 | 4.5 |
| MCAM | 22 | 4 |
| String | 7 | 2 |
| BOREA | 25 | 3.5 |
| Ecoanthropo | 23 | 1 |
| PALOC | 17 | 0 |
| HNHP | 22 | 4 |
| AASPE (archéo) | 17 | 3 |
| CAK | 0 | 0 |
| CESCO | 14 | 3 |
| IMPMC | 10 | 3 |
| ISYEB | 56 | 13 |
| CRC | 5 | 0 |
| CR2P | 26 | 3 |
| | 265 | 44 |

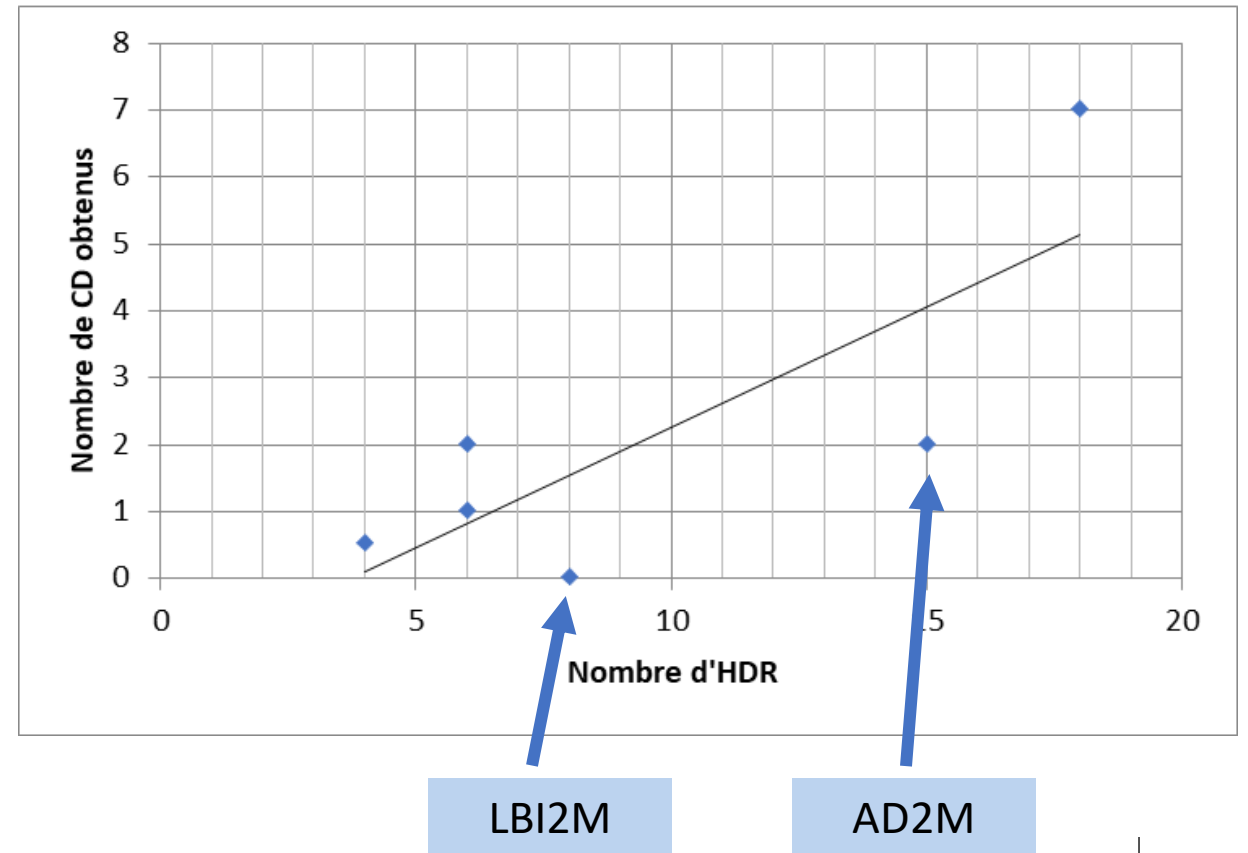
Nombre de contrats obtenus en 3 ans



Nombre
d'HDR

HISTORIQUE DE L'ATTRIBUTION DES CONTRATS SU

| | Nb HDR | CD obtenus |
|-----------------|--------|------------|
| IEES | 18 | 7 |
| AD2M - Roscoff | 15 | 2 |
| EBEA - Roscoff | 6 | 2 |
| LBI2M - Roscoff | 8 | 0 |
| BIOM - Banyuls | 6 | 1 |
| LBBM - Banyuls | 4 | 0.5 |



CALENDRIER DU CONCOURS

Janvier - Février

- Début janvier : les DU envoient les constitutions des unités
- Mi janvier appel à sujet par l'ED
- Sélection des sujets par les UMR
- Envoi des sujets retenus par les Conseils d'UMR à l'ED

Mars Avril

- Le Conseil de l'ED vérifie la qualité des sujets et des encadrants
- Dialogue avec les directeurices de thèse pour amélioration des sujets si nécessaire
- Mise en ligne des sujets

Mai-Juin

- Les candidat.es contactent les directeurices de thèse
- Les directeurices de thèse sélectionnent leur candidat
- Iels mettent le dossier du.de la candidat.e sur la plateforme dédiée
- Les candidat.es sont convoqué.es pour le concours

Concours
du
3 au 5 juillet 2023

NOMBRE DE SUJETS À PROPOSER AU CONCOURS / UMR

Nombre de contrats attribués par
établissement

MNHN = 12 contrats = 40 sujets

SU = 6 contrats = 20 sujets



MNHN = 265 HDR

40 sujets

1 sujet / 6,5 HDR



Sorbonne Université = 57 HDR

20 sujets

1 sujet / 3 HDR

LES JURYS

Les membres du jury et les
candidat.es sont classés selon
leur discipline

Archéologie
BA BV Physiologie
Biologie évolutive
Biologie Moléculaire
Chimie
Ecologie, bio des pops
Génétique – Génomique
Minéralogie
Paléontologie
Préhistoire
SHS

Les membres du jury
= membres du conseil
disponibles (y compris
doctorants)

+

Membres extérieurs

Composition des jurys

$\frac{1}{2}$ Jury

= Membres qui ont les compétences dans la discipline
du candidat

-

Ceux qui ont un conflit d'intérêt

+

D'autres disciplines

DÉROULEMENT DU CONCOURS

Bonus dossier :
+2 pour les 10% meilleurs,
+1 pour les 25%,
+0.5 pour les 50%,
Vote jury pour les dossiers
n'ayant pas de classement

Bonus ½ financement
+1,5

Bonus handicap
+1,5

Audition : 2 jurys tournants

Chaque membre du jury donne une note /20

Chaque candidat est noté :
Moyenne /20 + Bonus

LES NOTES

Qualité de l'exposé
Qualité des réponses aux questions
Adéquation au sujet

Les questions
Questions sur le master et la thèse
Questions techniques
Questions sur les théories
Vulgarisation
Culture générale

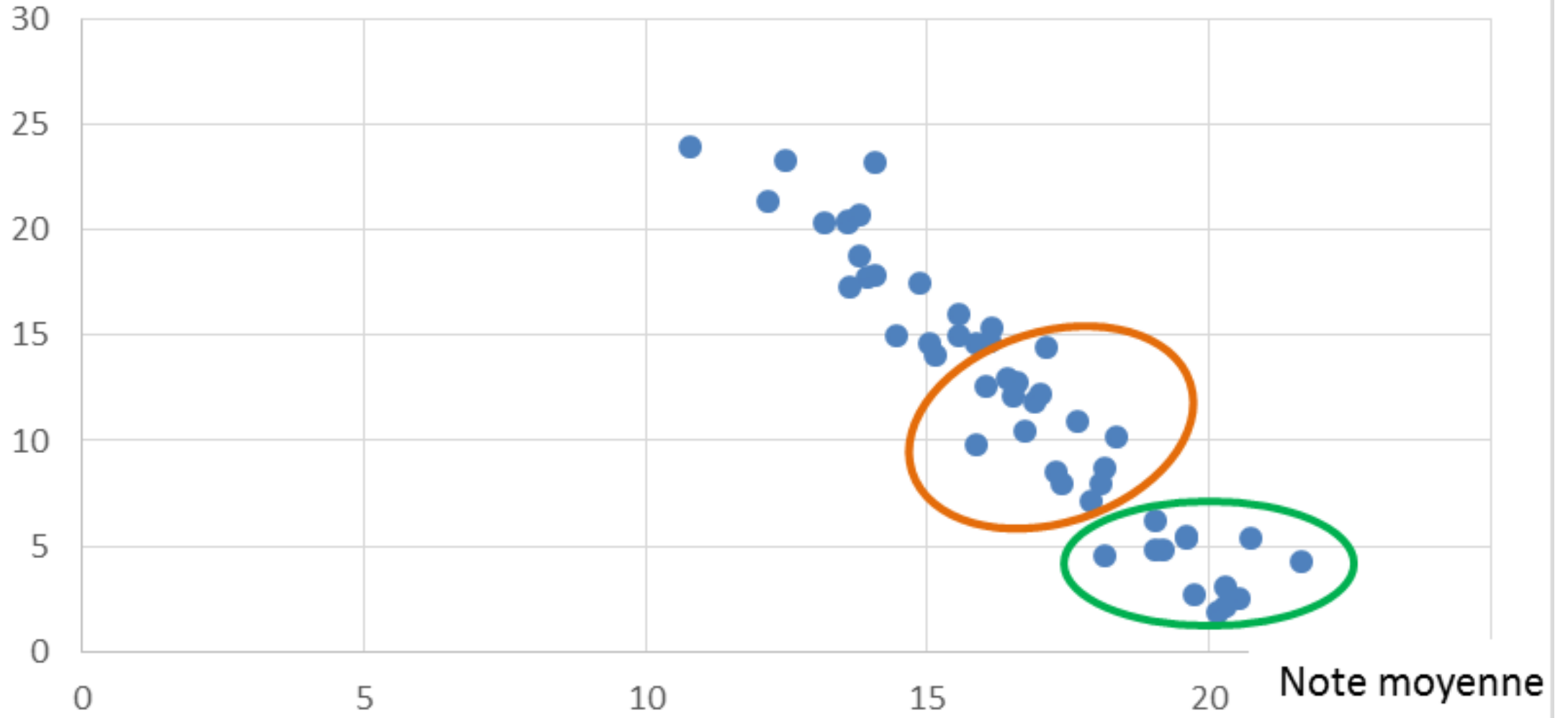
Consignes aux membres du jury

18-20 Candidat.e qui doit absolument recevoir un CD
16-17 Très bon candidat qui mérite un CD
14-15 Bon candidat
10-13 Candidat jugé un peu juste pour faire une thèse
<10 Candidat jugé inapte à faire une thèse

Classement sur les notes et les rangs

Notes et rangs résultats 2020

Rang



DÉROULEMENT DU CONCOURS

Bonus dossier :
+2 pour les 10% meilleurs,
+1 pour les 25%,
+0.5 pour les 50%,
Vote jury pour les dossiers
n'ayant pas de classement

Bonus ½ financement
+1,5

Bonus handicap
+1,5

Parmi les ex aequos

Equilibrages :

Sex ratio lauréats / Sex ratio des candidatures

UMR mal servies les années précédentes

Jeunes HDR

Formation des encadrants

...

LES REPRÉSENTANTS DES DOCTORANTS AU CONSEIL DE L'ED

- ✗ Rôle :
 - Suivre les 4 à 5 réunions du Conseil, éventuellement participer à des réunions du bureau
 - Prendre part aux discussions et votes des décisions du conseil
 - Prendre part à l'actualisation des règles de fonctionnement de l'ED
 - Valider les sujets du concours
 - Participer aux jurys du concours (poser des questions, mettre des notes)



DES QUESTIONS?